

FITNESS

Coller votre photo

FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021

(Nouvelle inscription uniquement)

Demande d'attestation pour comité d'entreprise

Informations et coordonnées du participant

Nom _____ Prénom _____

Adresse postale _____

CP _____ Ville _____

Téléphone fixe : _____ Portable : _____

E-mail (**en majuscules**) _____ @ _____

Date de naissance : ___/___/___ (**à remplir obligatoirement**)

Remplissez ce tableau en vous référant au planning des cours et tarifs joints

Discipline Pratiquée	Jour	Horaire	1ère cotisation ou cotisation supplémentaire*	Montant de la cotisation
TOTAL				

* Merci de préciser dans cette colonne s'il s'agit de la 1ère cotisation ou d'une cotisation supplémentaire.

* Les inscriptions sont faites en début d'année sur un cours fixe (préciser lequel sur cette fiche - voir Planning 2020-2021)

Tarifs	Montant de la cotisation	
	Nocéens	Hors Commune
FORFAIT UNE ACTIVITE (FITNESS OU PILATES OU POSTURAL BALL®)	1ère cotisation* Cotisation Supplémentaire** 175€ 155€	195€ 175€
FORFAIT DEUX ACTIVITES DIFFERENTES (2 X 1h au choix : FITNESS, PILATES, POSTURAL BALL®)	1ère cotisation* Cotisation Supplémentaire** 225€ 205€	245€ 225€
FORFAIT Trois ACTIVITES DIFFERENTES (3 X 1h au choix : FITNESS, PILATES, POSTURAL BALL®)	1ère cotisation* Cotisation Supplémentaire** 255€ 235€	275€ 255€
FORFAIT FITNESS EN ILLIMITE (Accès à tous les cours de Fitness hors PILATES et POSTURAL BALL®)	1ère cotisation* Cotisation Supplémentaire** 225€ 205€	245€ 225€
FORFAIT FITNESS EN ILLIMITE + 1H (Accès à tous les cours de Fitness + 1h au choix : PILATES ou POSTURAL BALL®)	1ère cotisation* Cotisation Supplémentaire** 255€ 235€	275€ 255€

*Frais d'adhésion inclus / ** Frais d'adhésion inclus, valable pour un même foyer fiscal

MODE DE PAIEMENT :

(Préciser le mode de paiement, le montant et le nombre pour les Chèques ou ANCV)

Chèque(s) : _____

(à mettre à l'ordre de l'Association des Familles Sportives - Règlement possible en 2 fois (Encaissements en Octobre et en Décembre). Les 2 chèques étant à remettre au moment de l'inscription datés et signés)

Espèces : _____

ANCV : _____ (Chèques ANCV SPORT acceptés. Chèques ANCV Chèques-Vacances acceptés - Tout chèque non complété ne sera pas accepté - **montant maximum par foyer : 200€**)

Tournez la page



ASSOCIATION DES FAMILLES SPORTIVES DE NEUILLY-PLAISANCE

44 - rue André Malraux - 93360 NEUILLY-PLAISANCE

Site internet : www.associationdesfamilles.fr

✉ : contact@associationdesfamilles.fr ☎ : 07 68 81 65 38

Membre de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- **Un certificat médical de moins de 3 mois**
- Photocopie d'un justificatif de domicile pour les nocéens.
- **1 photo du participant (obligatoire)** à coller en haut de cette fiche.

Je soussigné(e) _____ agissant en tant que participant autorise / n'autorise pas, la diffusion de mon image sur les supports de l'Association des Familles (site internet, affiches, magazine...).

Signature du participant :

REGLEMENT INTERIEUR :

- L'Association décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.
- Le participant ou le représentant légal est responsable des dégradations commises.
- **Toute année commencée est due dans sa totalité, aucun remboursement ne sera effectué, même sur avis médical.**
- Le premier cours sera considéré comme un cours d'essai (inscription obligatoire au préalable) : le dossier vous sera restitué si l'essai n'est pas concluant.
- Pas de cours pendant la période des vacances scolaires et jours fériés.
- Le montant de la cotisation ne tient pas compte du prix de la tenue de danse ou sportive.
- Les enfants ou amis ne sont pas admis dans la salle pendant le déroulement des cours, sauf sur autorisation du professeur.
- **Toute inscription incomplète ne sera pas validée (voir pièces à fournir).**
- Les horaires des cours de danse et le descriptif des cours de GV sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

Signature du participant précédée de la mention « lu et approuvé » :